

— SENIORS —

AIDES FINANCIÈRES



Tour d'horizon des aides financières destinées aux seniors.
Plus de détail sur le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

**Allocation de solidarité
aux personnes âgées
(ASPA)**

- Senior de plus de 65 ans
- Assurer un revenu minimal
- Se rapprocher de la CNAV ou de la MSA

Pension de réversion

- Époux(se) du conjoint(e) décédé(e)
- Complément de revenu
- Se rapprocher des caisses de retraite

**Allocation personnalisée
à l'autonomie (APA)**

- Senior de plus de 60 ans en perte d'autonomie
- Contribuer au financement de la perte d'autonomie
- Se rapprocher du département

**Prestation de
compensation
du handicap (PCH)**

- Toute personne en situation de handicap de moins de 75 ans
- Financer des aides humaines et techniques
- Se rapprocher de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

**Majoration pour la vie
autonome (MVA)**

- Personne ayant un taux d'incapacité de 80 % et percevant l'allocation adulte handicapée (AAH)
- Complément de retraite
- Se rapprocher de la CAF ou la MSA

**Crédit d'impôt lié aux
services à la personne**

- Senior ou personne en situation de handicap
- Rembourser jusqu'à 50 % les dépenses liées aux aides à domicile

**Aide des caisses
de retraite**

- Toute personne en perte d'autonomie
- Financer des services d'aide à domicile
- Se rapprocher des caisses de retraite

**Aide au retour à domicile
après une hospitalisation**

- Personne de plus de 55 ans avec une perte d'autonomie
- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- Se rapprocher de la CNAV ou la MSA

